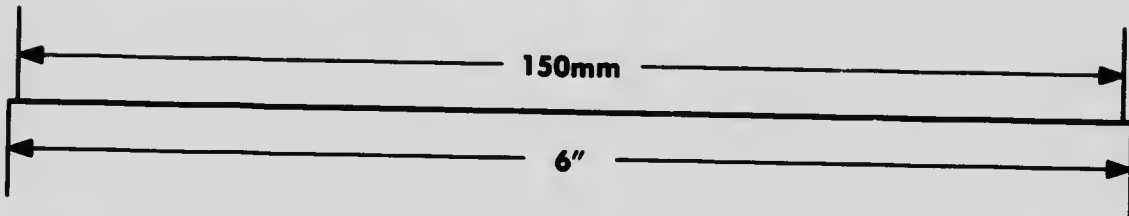
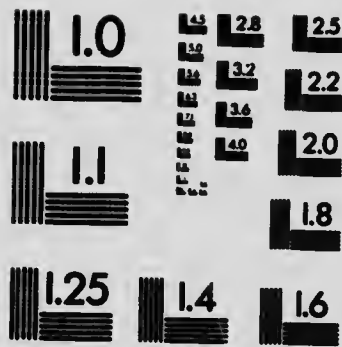
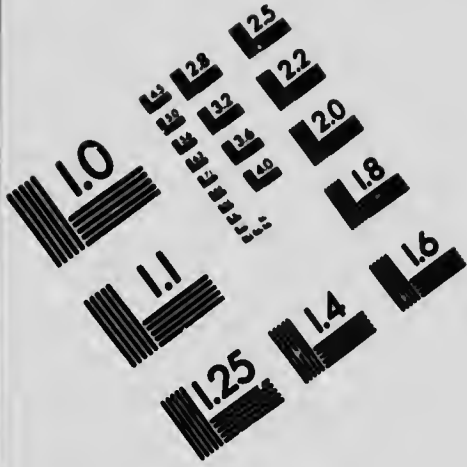


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



APPLIED IMAGE, Inc.
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc.. All Rights Reserved

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Ralié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(as)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <p>Title on header taken from: /
Le titre de l'an-tête provient:</p> <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

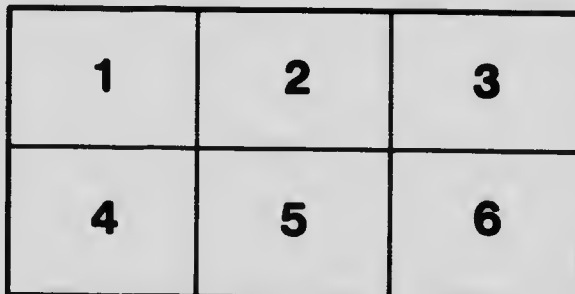
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

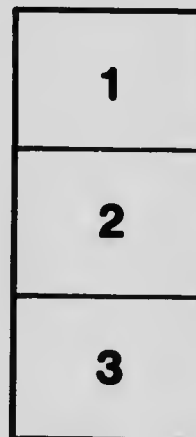
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaître sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.





MGR J.-M. EMARD

**LA VOIX
DU PAPE**



VALLEYFIELD

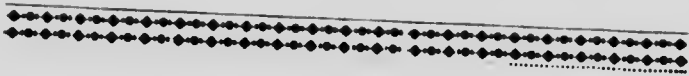
1916

183145

EX 874

13

C39



LETTRE PASTORALE

DE

Monseigneur l'Évêque de Valleyfield

LA VOIX DU PAPE

JOSEPH-MEDARD EMARD, par la grâce de Dieu et du
Siège Apostolique, évêque de Valleyfield.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses, et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Par deux fois, en moins de vingt ans, la voix de Notre Très Saint-Père le Pape s'est fait entendre aux oreilles du peuple canadien.

En 1897, dans l'encyclique *Affari vos*, Léon XIII, de glorieuse mémoire, rappelait dans ses grandes lignes la doctrine catholique touchant les droits essentiels de l'Église et des pères de famille dans l'oeuvre fondamentale de l'éducation de l'enfance, et traçait aux catholiques de ce pays la conduite à suivre, dans les circons-

tances pénibles et désastreuses où les mettait une législation récemment introduite dans une de nos provinces.

Dernièrement le Souverain Pontife Benoit XV, heureusement régnant, adressait à tout l'épiscopat et à tous les fidèles du Canada une Lettre destinée dans son intention à mettre fin à des dissensions douloureuses, créées parmi les fidèles de différentes nationalités; il donnait, avec tout le poids de l'autorité pontificale, des avis et des conseils dictés en même temps par la tendre charité d'un père qui regrette de voir ses fils désunis, et la profonde sagesse du Chef suprême de l'Eglise qui sauvegarde tous les droits dans le respect mutuel de toutes les aspirations légitimes.

Nos très chers frères, la voix du pape est toujours solennelle. Toujours elle s'impose, par sa majesté et son ampleur, à la vénération de ceux à qui elle parle: elle commande particulièrement la déférence et la docilité filiale de tous les enfants de l'Eglise.

Et quand elle vient, par un arrêt suprême, couper court à des discussions faites jusque là dans une sincérité commune à tous les partis, elle demande à être obéie simplement et sans réserve; il ne reste plus qu'à rendre grâce à Dieu d'avoir ainsi pourvu la grande famille chrétienne d'une autorité certaine et absolue, incarnée en permanence dans la personne du pape, successeur de Pierre et comme lui, vicaire de Jésus-Christ.

Et c'est là la grande tradition de l'Eglise: au Père commun tous les fidèles peuvent librement s'adresser, exposer leurs demandes, leurs besoins et même, s'il y a

lieu, leurs griefs et leurs plaintes, puis la parole du pape vient terminer toute dispute.

C'est, nos très chers frères, pour accentuer en vos âmes, le sentiment déjà bien connu de votre entière et affectueuse soumission à l'égard de Notre Saint-Père le pape, que nous venons aujourd'hui, prenant occasion de la Lettre: *Commisso divinitus*, vous parler du Souverain-Pontife, de ce qu'il est pour nous de par la volonté du Christ, et de ce que nous devons être pour lui si nous voulons pleinement répondre à la volonté de Notre-Seigneur.

Sans doute ce que nous allons dire ne sera pour vous rien de nouveau, et qui ne vous soit depuis longtemps connu. Tout enfant qui sait son catéchisme, sait par là même que le pape est comme Pierre le chef suprême de l'unique Eglise fondée par Jésus-Christ, et que l'obéissance au pape est la condition essentielle de l'union des âmes avec cette même Eglise.

Et c'est bien ce que vous croyez. Toutefois il en est de cette vérité comme de toutes celles que nous professons. Pour qu'elle soit plus ferme, plus vive et plus profonde, notre foi a besoin de se souvenir des bases qui l'appuient et des motifs qui, selon le mot de l'apôtre, la rendent même raisonnable à notre esprit.

• • •

Jésus touchait au terme de sa vie publique, il se préparait à l'acte suprême qui allait consommer sur la croix la rédemption du monde. Il avait prédit sa passion. Bientôt il allait souffrir et mourir.

Mais afin de pouvoir étendre à tous et dans tous les siècles à venir les mérites de son sang, il jetait les premières bases de l'oeuvre complémentaire par laquelle il rémirait tous les rachetés en une seule famille, dont il resterait toujours le premier chef, et qui fournirait à tous ses membres les moyens du salut. Jésus préparait son Eglise.

Il avait appelé et groupé ses apôtres; il leur avait communiqué ses enseignements et les avait faits témoins de ses prodiges.

Un jour, accompagné de ses disciples, Jésus se dirigeait vers les bourgades des environs de Césarée de Philippe. Durant la route il avait prié seul, comme il avait coutume de le faire dans les circonstances les plus graves. Après quoi il adressa cette question à ses disciples : *“ Que pensent les foules du Fils de l'homme? Qui disent-elles que je suis? ”* Ils répondirent : *“ Les uns prétendent que vous êtes Jean-Baptiste, les autres que vous êtes Elie; d'autres enfin que vous êtes Jérémie ou l'un des anciens prophètes sorti du tombeau. ”* “ Mais vous, reprit Jésus, qui dites-vous que je suis? ” Prenant la parole, Simon-Pierre répondit : *“ Vous êtes le Christ le Fils du Dieu vivant. ”*

“ Tu es bienheureux, Simon fils de Jean, répondit Jésus, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui te l'ont révélé, mais bien mon Père qui est dans les cieux. ”

“ Et moi je te déclare que tu es Pierre, que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. ”

Arrêtons-nous ici, nos très chers frères, pour considérer quelques points de ce sublime dialogue.

Tous les disciples gardaient le silence. Pierre parle de lui-même, sans y être invité par ses frères, sans les représenter. Ce n'est donc pas en leur nom ; ce n'est pas davantage sous le coup d'un enthousiasme éphémère, ni pour exprimer une tradition de famille ou de tribu. Il était comme les autres ignorant par nature et par éducation. Mais il est saisi par la révélation surnaturelle du Père et, sous l'impulsion du Saint-Esprit, il confesse la divinité du Fils.

Aussi Jésus le proclame bienheureux entre tous, et sur le champ il l'appelle du nom qu'il lui avait déjà prédit : *“ Tu es Pierre ”*.¹

Or, nous savons par l'Écriture que les noms donnés par Dieu ne sont point stériles et vides de sens. Au contraire, sous l'action divine ils effectuent ce qu'ils disent et le font connaître.

Ici Notre-Seigneur donne lui-même et très clairement toute la signification pratique qu'il faut attacher au nom de Pierre, il veut dire base, assise, fondement. Celui qui le portera désormais par ordre du Christ, sera le roc sur lequel s'appuiera l'édifice que Jésus doit construire et qui sera son Eglise.

¹ MATTH., XVI, 13, ss.

² Jo., I, 42.

Le fondement d'une construction doit en assurer la fermeté, la cohésion et la durée. Et parce que l'Eglise sera ainsi portée sur Pierre elle sera inébranlable et, dans l'union parfaite de toutes ses parties, elle restera jusqu'à la fin des temps.

Les portes de l'enfer ne prévauront point contre elle. Toutes les puissances ennemies commandées par Satan pourront se liguier, se lancer à l'assaut et répéter maintes fois la fureur de leurs attaques; que se jettent contre elle l'impiété sous toutes ses formes, l'hérésie, le schisme, la violence, la déprivation des mœurs; que même à point nommé par le monde entier, la rage infernale soulève la plus formidable des tempêtes, toutes ces vagues écumeantes viendront se briser contre le roc infrangible, qui sera simplement lavé à ses pieds, et rendu plus brillant et plus glorieux après les orages, au grand soleil de vérité et de justice.

Mais Jésus continue : *“ A toi je donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié aussi dans le ciel. ”*¹

Jésus parle souvent dans l'Evangile du royaume des cieux. Son royaume qui n'est pas de ce monde, c'est le royaume des âmes dans lequel toutes les nations lui ont été dévolues en héritage. Ce royaume vient du ciel comme il est fait pour le ciel. Ce royaume devra cou-

¹ MATTH., XVI, 19.

vrir le monde et s'étendre à tous les siècles. De ce royaume Jésus confèrera. L'heure venue, les clefs à saint Pierre.

Dans le langage figuré admis partout, mais spécialement chez les Juifs, les clefs signifient le droit suprême et indiscutable d'ouvrir et de fermer, de faire entrer et sortir. On donne au maître les clefs de la maison, aux magistrats les clefs de la ville. C'est donc l'autorité indépendante de toute autre que recevra l'apôtre. C'est sur le royaume du Christ que s'exercera cette autorité absolue. Pierre sera donc le vicaire de Jésus-Christ Roi, et lui-même sera roi comme son maître, puisqu'il doit être investi par le symbole des clefs de la puissance royale.

Il en est de même du pouvoir de lier et de délier. Il s'agit toujours des âmes. Elles peuvent être liées par la loi qui les régit, par la faute qu'elles peuvent commettre, ou par la peine qu'elles doivent subir, et celui-là seul peut les lier ainsi qui possède la triple puissance qui commande, qui juge, et qui châtie sans appel. Cette autorité législative, judiciaire et coercitive est donnée à Pierre, non seulement sans limite, mais avec promesse d'être en tous ses actes ratifiée dans le ciel.

C'est donc dans la personne de Pierre, la magistrature absolue, placée au sommet de l'organisme spirituel que Jésus va créer, et par lequel il perpétuera sur la terre sa présence et son action.

Durant la dernière cène, à la veille de sa mort, Jésus

vient de prédire à Pierre sa chute déplorable, mais il ajoute aussitôt : “ *Simon, Simon, voilà que satan a demandé à vous passer au crible comme du froment. Mais moi, j’ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. Et toi, une fois converti, soutiens et affermis tes frères.* ” ⁴

Ce sont tous les apôtres qui seront exposés aux fureurs de Satan. C’est pour Pierre spécialement que Dieu le Fils prie son Père dans le ciel. Sa prière est divinement efficace. Il demande pour le chef qu’il s’est choisi la fermeté infaillible dans la foi, afin que jamais il ne connaisse pour lui-même l’ébranlement, ni l’erreur. Il veut de plus qu’il soit le soutien de tous ses frères dans l’Eglise, qu’il garde contre les assauts de l’enfer, l’intégrité doctrinale des pasteurs qui enseigneront avec lui, et des fidèles qui les suivront. C’est, avec le magistère authentique, l’infaillibilité dans la possession et l’enseignement de la vérité et dans la conduite des âmes, qui sera garantie par Dieu lui-même, accordant au Sauveur en ce moment solennel l’objet de sa prière.

Le voilà donc ce Pierre, homme inculte et grossier, ignorant et inconnu, d’origine si obscure et de profession si humble, ce pêcheur maladroit, ce disciple si faible, si craintif, qui tout-à-l’heure ira jusqu’à renier lâchement son maître, le voilà couvert de promesses qui bientôt réalisées feront de lui, dans la primauté de l’honneur et de la juridiction, le chef suprême et infaillible de la Sainte-Eglise de Jésus-Christ.

⁴ I. UC, c. XXII.

Il en est établi dès lors le fondement.

Sans doute, comme le dira l'Esprit Saint, tous les apôtres sont dans les fondations de cet édifice divin :
“ *Le mur de la cité a douze fondements et sur ces douze fondements sont écrits les noms des douze apôtres de l'agneau.* ”⁵

Oui, mais parmi ces pierres, il en est une spéciale qui unit toutes les autres, et qui à part et d'une façon prééminente sera la base véritable décrite par le prophète :
“ *Voici que je poserai dans les fondements de Sion une pierre éprouvée, une pierre angulaire, une pierre précieuse, une pierre stable et fondée sur le fondement.* ”⁶

Ce fondement antérieur, c'est à la vérité Jésus-Christ lui-même : Aucun autre ne saurait être substitué à celui-là ; la pierre première c'est vraiment le Christ.

Mais pour la société humaine, que sera l'Eglise, cette pierre sera cachée dans les profondeurs invisibles de la divinité. A elle viendra donc se souder le fondement visible que tous pourront apercevoir et reconnaître, celui que Jésus aura fixé en complétant son oeuvre.

* * *

L'architecte divin a tracé les plans de l'édifice, il va maintenant procéder à leur exécution.

⁵ APOC., XXI, 14.

⁶ Is., XXVII, 16.

Après sa résurrection, dans une troisième apparition à ses disciples réunis, après une pêche miraculeuse, le repas pris en commun, Jésus dit à Simon Pierre: “ *Simon, fils de Jean, m’aimes-tu plus que ceux-ci?* ” “ *Oui Seigneur, vous savez que je vous aime*, répondit Pierre ” “ *Pais mes agneaux* ”, dit alors Jésus. Une seconde fois Jésus lui dit: *Simon, fils de Jean, m’aimes-tu plus que ceux-ci? Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime* répondit encore Pierre. *Pais mes agneaux*. Une troisième fois il lui posa la même question: “ *Simon, fils de Jean, m’aimes-tu* ”. *Seigneur vous savez toute chose, vous savez donc que je vous aime*. Alors Jésus lui dit: *Pais mes brebis*.⁷

Il faut noter ici, nos très chers frères, que Jésus s’était déjà donné comme le bon pasteur qui a soin de ses brebis, et donne pour elles sa vie. Il a son bercail, son troupeau, son pâturage. C’est la figure sous laquelle il présente en ce moment son Eglise. Et parce que lui, le Pasteur divin, doit bientôt quitter la terre, il lui faut se donner un représentant attitré qui soit à sa place, en son nom et pour lui, le Pasteur chargé de paître, de garder et de diriger toute la bergerie.

Dans cette bergerie, il y a les mères et les petits, les brebis et les agneaux, les pasteurs et les fidèles. Tous ils seront sans exception réunis et placés sous une même houlette, celle de Pierre le Pasteur Suprême qui reçoit l’investiture de la primauté promise naguère.

⁷ Jo., XXI, 17.

Par une triple protestation d'amour, Jésus a voulu d'abord que Pierre effaçât son triple reniement. Il est maintenant confirmé dans la foi et dans la charité dont le vicaire du Christ aura besoin pour fournir, au troupeau tout entier, l'abondant pâturage de la doctrine et de la grâce, et le conduire avec sécurité dans les voies surnaturelles.

• • •

Tous les apôtres, outre leur mission générale et perpétuelle, attachée à la plénitude du sacerdoce et qui devait se transmettre à leur succession indéfinie, reçurent des privilèges personnels requis pour les besoins temporaires de l'Église naissante, et qui devaient s'éteindre avec eux. Ils eurent notamment juridiction universelle, et le don d'infaillibilité doctrinale. Mais cette double prérogative était en principe subordonnée à la primauté de Pierre, qu'ils ont eux-mêmes tout de suite proclamée. Et c'est ce qu'on voit très nettement établi dans leurs écrits. C'est ainsi que Pierre, qui le premier avait eu le bonheur de voir le Christ ressuscité⁸, est toujours dans la suite nommé en tête de ses frères.⁹ C'est lui qui émet l'idée de remplacer le traître Judas, et qui prêche aux Juifs au sortir du sénele. C'est lui qui admet de prime abord les Juifs et les Gentils dans l'E-

⁸ LUC. XXIV, 34.

⁹ JOANN., I, 33.

glise, qui administre le premier baptême et opère le premier miracle. ¹⁰ C'est lui qui châtie Ananie et Saphire.

Il préside le concile de Jérusalem et y prend la parole avant tous les autres. ¹¹ Il visite d'office toutes les églises. ¹² Il approuve les écrits de saint Paul ¹³ et Paul lui-même se défend d'avoir couru ou de courir en vain. ¹⁴ Que Paul réprimande Pierre, pour un motif de charité fraternelle en matière disciplinaire, c'est à cause de la force de l'influence exercée par l'exemple du chef, et ceci prouve encore la prééminence de Pierre qui justifie elle-même la remontrance de Paul.

A ces témoignages si clairs contenus dans les Saintes Ecritures, vient s'ajouter celui de la tradition tout entière remontant jusu'au berceau même de l'Eglise. Tous les pères et tous les théologiens ont à l'envi dans tous les temps, proclamé la supériorité conférée à Pierre par le Christ sur les autres apôtres, et affirmé la nécessité d'être uni à Pierre pour pouvoir garder l'unité de la foi et de la communion.

Ils appellent Pierre le prince des apôtres, la tête, la bouche, le coeur de l'Eglise, son premier fondement.

C'est de même ce qu'ont fait tous les conciles géné-

¹⁰ ACT., I, 15.

¹¹ ACT., XV.

¹² ACT., IX, 32.

¹³ II Pet., III, 15.

¹⁴ GAL., II, 2.

raux, depuis celui de Nicée jusqu'à celui de Trente, et leur doctrine commune a été condensée en cette formule lapidaire et définitive du concile du Vatican: "*Si quelqu'un dit que le bienheureux apôtre Pierre n'a pas été établi par le Christ prince de tous les apôtres, et chef visible de toute l'Eglise militante, et que la primauté, non seulement d'honneur, mais encore de juridiction, ne lui a pas été conférée directement et immédiatement par Notre-Seigneur, qu'il soit anathème.*"

• • •

Mais, nos très chers frères, ce n'est pas pour l'avantage privé de son apôtre que Jésus a conféré à Pierre l'autorité souveraine sur son Eglise. Cette Eglise elle-même n'a pas été établie pour un temps limité. Elle est fondée pour toutes les générations futures et doit durer jusqu'à la fin du monde. Jésus a promis d'être toujours avec elle, et sa présence se continuera jusqu'à la consommation des siècles.

L'Eglise est donc immortelle, et son divin fondateur la gardera jusqu'à la fin, telle qu'il l'a lui-même constituée.

Il faut donc que Pierre, qui en est établi la base, demeure aussi longtemps que l'Eglise.

D'ailleurs, c'est en vue de l'unité de son Eglise que Jésus l'a ainsi établie et resserrée sous un seul chef. Cette Eglise, la sienne, qui doit rester seule, unique, à l'exclusion de toute autre, est présentée au monde comme

une société, une famille, un royaume, un corps organique, une personne morale; c'est une maison, un temple, un bercail, toutes choses qui requièrent un maître, un centre, une tête, un chef, sans quoi tout se divise, se disloque et se disperse.

Qu'on ne dise point, qu'on ne pense point, dit Bossuet, que ce ministère de saint Pierre finisse avec lui. Ce qui doit servir de soutien à une Eglise éternelle ne peut jamais avoir de fin. Pierre vivra dans ses successeurs. Pierre parlera toujours dans sa chaire; c'est ce que disent les Pères; c'est ce que confirment six cent trente évêques au concile de Chalédéoine.

Mais, Simon le fils de Jean devra lui, mourir à son tour. Où chercher, où trouver celui qui, par la volonté du Christ sera Pierre à sa place, héritier de ses prérogatives, et revêtu comme lui de la primauté d'honneur et de juridiction sur toute l'Eglise? Qui sera le successeur légitime de Pierre? Celui-là évidemment qui héritera de son titre sur le siège qu'il aura occupé jusqu'à la fin. C'est là dans l'union scellée par la mort qu'il faut voir la volonté définitive du Christ, fondateur de l'Eglise, touchant la succession de son vicaire.

Pierre, apôtre, comme ses frères s'élançe dans l'arène à la conquête spirituelle du monde. Il passe ici, là, s'arrête à Antioche, quitte cette ville et vient à Rome, où il fixe son siège, et où il meurt crucifié comme son maître. Il laisse par le fait à l'évêque de Rome, son successeur, toute la gloire et tout le poids de la primauté apostolique.

La ville de Rome qui, à la mort de Pierre, était le centre du monde, et la capitale de l'empire, devient le centre de l'Eglise, la capitale du royaume des cieux sur la terre, et la résidence royale de son chef.

Rome était prédestinée à cette fin glorieuse; elle était annoncée comme devant être la tête et la maîtresse des nations. Pierre en mourant y confesse la vérité du Christ, comme il l'avait confessée par sa parole durant sa vie.

Cette confession demeure, et ses successeurs héritent de la formule par laquelle chacun vient dire à son tour : *Vous êtes le Christ, pour s'entendre répondre : Et toi tu es Pierre, sur toi repose mon Eglise.*

Pierre continue donc de vivre dans l'évêque de Rome. Et remarquons en passant que si le titre donne le siège, ceci est indépendant de la résidence actuelle ou effective. Ce qui importe c'est le nom de la ville, et le fait divinement ratifié que Pierre a fixé pour jusqu'à sa mort son siège à Rome. La destinée matérielle de cette cité ne saurait déranger l'ordre établi. Même si Rome était détruite, venait à disparaître, ou que son évêque en fût chassé et n'y pût pas demeurer, son nom serait toujours conservé dans l'Eglise, qui verra toujours en elle le fondement solide sur lequel elle repose.

Que l'évêque de Rome soit le successeur légitime de Pierre dans sa primauté d'honneur et de juridiction sur toute l'Eglise, c'est donc une vérité certaine, et qu'il est permis de croire révélée par Dieu lui-même.

Aussi la tradition catholique a-t-elle toujours unanimement reconnu que Pierre parle à Rome par le pape;

que Rome est l'Eglise principale, la plus élevée, la mère de toutes les églises, le principe et l'origine de l'unité dans la société du Christ. Au pape se rattache comme à son premier fondement tout l'édifice élevé par Jésus-Christ. L'Eglise et le pape c'est tout un, parceque le pape c'est Pierre, et où est Pierre, là est l'Eglise.

Avec saint Irénée, tous les Pères cherchent à Rome le centre de l'unité catholique.

Au pape, en la personne de Pierre disent-ils, et comme à lui, Jésus-Christ a donné le plein pouvoir de paître, de gouverner et de conduire l'Eglise universelle. Le pape, pontife romain, est le père et le docteur de tous les chrétiens, le chef de l'épiscopat, celui qui garde incorruptible le dépôt de la doctrine. Ce langage, qui est celui des vrais interprètes de la pensée chrétienne et de la doctrine catholique dans le cours des âges, montre bien que la lignée des évêques de Rome, celle des papes, est en vérité, la dynastie des successeurs de Pierre. La ville de Rome est bien celle que l'on voit décrite dans les anciennes Ecritures : *“ La maison du Seigneur sera assise sur la crête de plusieurs monts et posée sur un groupe de collines, et toutes les nations afflueront vers elle. Et des peuples nombreux y viendront en disant : venez et montons à la maison du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob. Il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, car la loi sortira de Sion et la parole du Seigneur ne restera pas captive dans Jérusalem. ”*¹⁵

¹⁵ Is.. III. 18.

Et combien l'histoire même de la papauté montre éloquemment l'action de la divine Providence, dans le déroulement exceptionnel de cette liste de deux cent soixante-cinq pontifes, durant les vingt siècles de notre ère, c'est ce qui a été maintes fois établi. Est-il un seul empire, un seul trône debout à côté de celui de Pierre toujours inébranlable !

Il a plus que tout autre subi toutes les attaques. Autour de lui tout change, tout se bouleverse, tout croule, tout disparaît pour renaître dans une modification incessante des peuples et de leurs gouvernements ; c'est la loi historique qui régit toutes les institutions humaines, mais l'Eglise est divine et elle continue avec son chef à défier les orages.

Le chêne séculaire s'élève au-dessus de la forêt souvent secouée par les plus rudes tempêtes. Elles arrachent les rameaux secs qui vont pourrir sur le sol, mais l'arbre reste debout, toujours droit et toujours sain, avec ses racines qui plongent dans les entrailles de la terre.

• • •

A une certaine époque le pape est devenu roi temporel ; il l'a été plus de mille ans. C'était une disposition merveilleuse de la Providence qui prenait, dans la piété filiale des peuples et des souverains, ce moyen très légitime et le seul vraiment efficace d'assurer, dans l'indépendance parfaite, la liberté absolue dont a besoin et dont devrait toujours jouir le vicaire de Jésus-Christ, dans le gouvernement de son royaume.

L'injustice a dépoillé le pontife de ses états, et la force brutale lui a ravi le trône de la domination terrestre. Mais l'impiété, jusque là triomphante, pouvait-elle soustraire le domaine des âmes et des consciences à celui qui possède les clefs du royaume des cieux ?

La splendeur des dons célestes fait toujours le manteau royal du vicair de Jésus-Christ. Sa main continue de porter le sceptre d'un commandement supérieur à toute puissance humaine, et sur sa tête notre foi continue de contempler le diadème glorieux d'une royauté, qui se confond avec celle même du Christ en ce monde.

Et parceque le Verbe de Dieu ne saurait jamais être enchaîné,¹⁰ le pape parle toujours avec Pierre. Comme lui il oppose le *non possumus* à toutes les erreurs et à toutes les convoitises injustes. Il flétrit le crime, protège le droit, appuie toutes les libertés et couronne la sainteté. Sa parole infallible maintient la vérité de la doctrine et la rigueur des préceptes. Son autorité souveraine préside toujours au gouvernement de l'Eglise universelle, et garde partout dans la dépendance légitime les pasteurs et les fidèles. Elle apaise les différends, dirime les controverses, prononce sur toutes choses la sentence finale. Quand Rome a parlé, c'est-à-dire le pape, la cause est jugée.

La voix du pape est d'ailleurs toujours celle d'un père plus encore que d'un roi. Elle exprime tous les

¹⁰ II TIM., II. 9.

sentiments de la tendresse divine. Elle parle, crie, enseigne, gouverne, exhorte, défend, supplie, bénit, menace, pardonne et sauve.¹⁷

Et si cette parole n'est malheureusement pas écoutée, c'est toujours pour le plus grand malheur des âmes et des peuples.

Durant la guerre qui couvre l'Europe de tant d'incertitudes, et porte ses menaces jusque sur nos rives, n'est-il pas émouvant d'entendre la voix du pape plus forte que le fracas des batailles ! Messagère de justice, de charité et de paix, elle voudrait jeter la miséricorde entre les camps ennemis. Ce sont des fils qui s'égorgeant sous les yeux de leur père.

Si, dans le conflit inextricable des intérêts qui s'agitent, des ambitions qui se démènent, et même, hélas ! des rancunes et des haines qui veulent s'assouvir, on persiste à écarter de part et d'autre la main bienfaisante et douce du Pontife, il faut au moins chercher en lui l'arbitre suprême qui intervient à propos, pour adoucir dans la mesure possible les horreurs du fléau, et flétrir, au nom de la justice éternelle et par des arrêts irrévocables, les actes monstrueux de cruauté et de barbarie qui, sans la voix du pape, pourraient paraître justifiables à leurs auteurs.

Le pape a parlé, et dans le monde entier les âmes

¹⁷ Apoc., XII.

pieuses supplient le Seigneur de ramener la paix sur la terre. Le pape a parlé, et les prisonniers sont mieux traités, les blessés sont rapatriés, les familles éprouvées par la guerre sont secourues. Le pape a parlé, et les crimes commis contre le droit des nations sont par lui dénoncés sans relâche. La sagesse dicte ses paroles. Souvent il parle dans le secret prescrit par l'Évangile, et avec la charité qui évite d'éteindre la mèche qui fume encore, ou d'achever le roseau à demi brisé. Et c'est pour cela que le monde doit continuer d'ignorer pour une grande part, l'action exercée par le pontife souverain sur tous ceux qui, dans le déchaînement des passions, sont en mesure de faire ou d'éviter quelque chose pour apaiser les peuples en conflit.

• • •

Nos très chers frères, le pape, évêque de Rome, est donc vraiment Pierre, vicaire de Jésus-Christ, il s'appelle aujourd'hui Benoît XV, comme il s'appelait naguère Pie X, Léon XIII, ou Pie IX. Notre Saint-Père le Pape Benoît XV, souverain Pontife, chef suprême de l'Église, doit donc recevoir de notre part tous les hommages de la piété filiale la plus profonde et la plus sincère. Nous sommes ses enfants, ses fils. Et la première des obligations qui s'impose à son égard, c'est assurément celle de la soumission affectueuse et complète.

S'il est vrai qu'il faille obéir à tous ses supérieurs, parce que tout pouvoir vient de Dieu, où trouver sur

terre une autorité qui puisse à meilleur titre que le pape se réclamer de l'origine divine ?

Elle a été d'une façon immédiate communiquée par le Christ à son vicaire, pour être exercée directement sur tous les fidèles. Plus que cela, Jésus s'est identifié avec son apôtre, si bien que, qui écoute le pape écoute Jésus-Christ lui-même et Celui qui l'a envoyé.

Le domaine de l'autorité pontificale couvre et dépasse celui de toute puissance temporelle. Il s'étend aux choses intimes de l'âme, comme il atteint tous les éléments extérieurs qui intéressent le gouvernement de l'Eglise.

Ce serait une grande illusion de s'imaginer que la soumission au pape ne se commande que pour les vérités de la foi, et qu'elle ne se motive que par l'infaillibilité pontificale; même si le pape, dans la personne de Pierre, n'eût pas été revêtu par le Christ de l'armure divine, qui le défend efficacement contre toute erreur possible dans sa mission de docteur universel, il n'en serait pas moins le pontife souverain, chargé de gouverner le royaume dont il a reçu les clefs, et dans lequel il possède le pouvoir de lier et de délier les consciences. Du reste aucune autre puissance sur la terre ne saurait revendiquer le privilège d'être infaillible, et cependant chacune, dans la sphère qui lui est propre, possède le droit indiscutable de commander. Ce qui entraîne le devoir certain de lui obéir. Le champ ouvert aux définitions doctrinales, s'adressant à toute l'Eglise par

voic de définition authentique et solennelle, e'est celui de l'infailibilité. Il laisse une marge très large à l'exercice de la juridiction, s'étendant à tout l'ensemble et à tous les détails de la vie courante de la Sainte Eglise.

En refusant de eroire ee que le pape, au nom du Christ, et appuyé sur son infailibilité, commanderait à notre foi, nous serions coupables d'hérésie et retranchés du giron de l'Eglise. En refusant pour tout le reste obéissance au pape, et en nous soustrayant à l'autorité de sa parole, sous prétexte qu'elle n'est pas infailible, on tomberait simplement dans le schisme. Or, comme le dit saint Augustin, l'hérésie et le schisme tuent également.

Et qu'on ne dise pas que l'obéissance au pape est une chose qui regarde surtout les évêques et, en général, les personnes ecclésiastiques ou religieuses. S'il y avait une distinction à faire, ne serait-elle pas plutôt à l'inverse? Sans doute nous devons vous donner l'exemple, mais vous êtes tenus de le suivre. C'est par deux fois que le Christ a commandé à Pierre de paître ses agneaux, c'est-à-dire ses fidèles.¹⁸ Et sur quoi pourrait s'appuyer la prétention des fidèles laïques refusant ou dédaignant d'obéir au pape? Dès qu'il parle, e'est donc qu'il le fait avec motif, dans une sphère où il lui est loisible d'intervenir, et après avoir assuré à sa parole

¹⁸ Jo., XXI, 17.

toutes les garanties que peut donner la sagesse humaine la moins douteuse, cherchant sa lumière dans les régions supérieures de la grâce.

Le pape ne saurait jamais avoir en vue que le bien surnaturel de l'Eglise et des âmes. Il est de par sa mission, étranger à toute partialité. Il ignore l'acception des personnes. ¹⁹ Tous ses fils sont par lui aimés d'une égale affection. Il ignore la rivalité des races. Il n'est pour lui ni Grecs, ni Juifs, ni Gentils, il est pour tous également le père commun. ²⁰

Son autorité possède toutes les qualités décrites par l'Esprit Saint, la bénignité, la bonté, la longanimité, la mansuétude et la modestie. ²¹

Si donc il doit prononcer entre quelques-uns de ses enfants, que séparent des litiges plus ou moins graves, on peut être sûr que le pape élève la question et la place dans la région surnaturelle du salut des âmes, qu'il fait dominer l'esprit de charité de Notre-Seigneur, en rappelant le précepte de l'amour. Puis enfin que, pour prononcer la sentence finale qui commande dans le respect, la soumission de tous, le pape continuant de vérifier la parole par laquelle l'Esprit-Saint exprimait la sagesse romaine ²², n'a pas manqué de faire de l'objet en dispute, celui de l'attention la plus sérieuse. C'est donc à dire que le pape, humainement désintéressé,

¹⁹ COL., III, 25.

²⁰ GAL., III, 28 ; COL., III, 11.

²¹ GAL., V, 22, 23.

²² MACC., VIII, 3.

voyant les choses de très haut, entouré de tout ce qui peut le mieux l'aider dans l'étude des questions soumises à son jugement, est de tous les hommes, le mieux placé pour connaître la vérité, et le mieux qualifié pour prononcer selon la justice.

Celui-là, nos très chers frères, devrait s'attribuer beaucoup de clairvoyance, un immense talent, une sagesse à nulle autre comparable, une expérience consommée et une sainteté éminente, qui s'arrogerait le droit de juger et d'apprécier la parole du pape, et de lui assigner en la restreignant, la sphère légitime de son action, si elle veut être par lui écoutée.

Pour nous, nos très chers frères, nous savons qu'en toutes choses, même dans les questions en apparence purement temporelles, le salut se trouvera toujours dans l'union au pape et la parfaite docilité à sa voix.

La soumission filiale, franche, cordiale, de tout point sincère, et qui ne discute point, parce qu'elle sait à qui et pourquoi elle se donne, voilà celle que nous pratiquons.

D'autant plus, nos très chers frères, qu'elle est, même au point de vue des causes les plus chères et que nous croyons les meilleures, la seule tactique vraiment utile et efficace. L'obéissance est toujours bénie de Dieu et, comme dernier résultat, elle entraîne les victoires finales. ²³ Outre le mérite qui s'attache de lui-même à l'acte d'obéissance, la dignité qu'il comporte

²³ PROV., XXI, 28.

devient une démonstration de la justice de sa cause ; et la considération s'obtient beaucoup plus par la noblesse de la vertu que dans le tapage de la résistance.

Les deux plus grands évêques des temps modernes se virent un jour divisés par des questions touchant les points les plus délicats de la direction des âmes ; la cause fut portée à Rome, le pape prononça le jugement qui condamnait Fénelon. Le dimanche suivant l'évêque de Cambrai montait dans la chaire de sa cathédrale et, après avoir fait connaître et promulgué sa condamnation, il déchirait toutes les feuilles de son livre, dans lequel il avait exposé ses idées. Et quand l'histoire rappelle ce trait, elle montre bien que de Bossuet et de Fénelon, en cette circonstance, c'est Fénelon qui se montre le plus grand dans son âme.

L'obéissance vraiment chrétienne, pratiquée surtout à l'égard du pape, ne mesure pas ses actes, elle porte au-delà de ce que prescrit l'autorité, elle va au-devant de ce que demande l'amour. Le sentiment qui l'anime, semblable à celui des enfants dans une famille où règne la piété filiale, voit dans le pape un père dont on sait qu'il nous aime avec tendresse, qu'il ne veut en toutes choses que notre plus grand bien, et qu'on ne saurait jamais se tromper en pensant, en parlant et en agissant avec lui.

Qu'importe alors qu'il s'agisse de commandement, de conseils, d'avis ou de simples directions, les fidèles sa-

vent toujours reconnaître la voix du pape et la suivre fidèlement. ²⁴

C'est l'engagement que, conformément à une tradition essentiellement canadienne, qui a toujours fait la gloire et le bonheur de notre pays, les Pères du Concile plénier de Québec prenaient naguère solennellement au nom de tous les catholiques du Canada : “ *Declaramus praeterca ac spondemus Apostolicae Sedis non tantum mandata recepturos humiliter, et quam diligentissime exsecuturos, verum etiam monitis, consiliis et votis obtemperaturos esse.* ”

• • •

A la docilité parfaite à l'égard de Notre Très Saint-Père le pape et à la soumission entière à sa parole, nous devons joindre le secours de la prière fervente et constante. Bien que le Christ ait promis à son apôtre l'assistance perpétuelle qui garantit, sous sa conduite, la sécurité de l'Eglise et son indéfectibilité, il faut ajouter cependant que, l'union dans la foi, dans l'amour et la prière, est précisément le moyen humain dont il plaît à Notre-Seigneur de se servir pour protéger extérieurement son Vicaire.

L'Eglise est immortelle, le pape à sa tête est infail-
lible dans les conditions établies et précisées par l'Es-
prit-Saint ; ceci n'empêche point que les épreuves les

²⁴ Co., x, 16.

plus terribles ne soient venues périodiquement assaillir l'Eglise, et mettre en péril, sinon son existence, au moins la liberté de son action et le salut de bien des âmes.

Le pape lui-même continue toujours l'apôtre Pierre, qui vit dans ses successeurs. Mais Pierre aussi a vécu des jours sombres et des heures d'angoisse. Il a été battu de verges, deux fois jeté en prison, et finalement crucifié comme son Maître.

Les épreuves que traverse l'Eglise tournent toujours à son honneur et à sa gloire. Il n'en est pas moins vrai qu'elles constituent des époques transitoires de violence, pendant lesquelles le pape gémit sur les crimes qui se commettent et les âmes qui se perdent. C'est alors qu'il faut prier pour le pape, comme il nous est raconté que le faisaient les premiers fidèles pour Pierre dans les chaînes. ²⁵

Or, quelle époque fut jamais plus tourmentée que la nôtre ? Quand le chef de l'Eglise eut-il à faire face à plus de difficultés ? Quand a-t-il eu à contempler, dans le monde, un débordement plus effroyable de toutes les passions ? Quand a-t-il été davantage captif de l'astuce humaine et de sa propre dignité ? C'est donc plus que jamais pour nous le temps d'accomplir cet acte de dévotion vraiment catholique, qui consiste à prier pour Notre Très Saint-Père le Pape : Que le Seigneur le conserve dans la sérénité de l'âme au milieu

²⁵ ACT., XII, 5.

de ces temps mauvais; qu'il soutienne son énergie, ses forces et son courage dans la revendication des droits de Dieu et de l'humanité; qu'il lui accorde le bonheur de voir se réaliser la sainte ambition de ramener la paix entre les peuples, et qu'il ne le livre point entre les mains des ennemis de toute nuance, qui continuent contre lui les assauts séculaires de la puissance infernale.

Que Dieu, le pasteur et le guide de tous les fidèles, regarde d'un oeil favorable celui qu'il a établi le chef de son Eglise, qu'il rende sa parole et ses exemples efficaces pour conduire avec lui son troupeau jusqu'au ciel.

La prière pour le pape doit à la vérité faire dans tous nos foyers, partie nécessaire de la prière en famille, puisqu'il s'agit du Père commun pour qui tous ses enfants demandent la protection du ciel.

Il ne suffit point de prier pour le pape, il faut encore, et surtout dans les circonstances présentes, prier avec lui et nous unir à ses intentions.

Nos très chers frères, nous avons certainement le droit, et nous estimons même que c'est pour nous tous, citoyens du Canada, sujets loyaux de l'Angleterre, un devoir, de demander à Dieu le succès des armes de notre mère-patrie et de ses alliés dans la guerre présente. Si nous ne sommes pas appelés à prononcer un jugement qui fasse foi sur les véritables causes de la guerre, et à

faire le partage des responsabilités autour du fléau qui ensanglante l'Europe, il nous est assurément loisible de penser et de dire, que toutes les circonstances actuellement connues établissent suffisamment le bon droit du côté des peuples qui ont arrêté l'invasion, et découragé le débordement des ennemis au-delà des limites de leur territoire, pour que le sentiment de la justice puisse servir d'appui au dévouement de nos soldats, dans cette lutte si grande, appelée le combat de la civilisation contre la barbarie.

L'Eglise du Christ toujours immuable dans sa doctrine, a été merveilleusement constituée par la sagesse divine, pour s'adapter extérieurement, partout et toujours, aux circonstances indéfiniment variées, que pourrait produire la diversité des peuples, des gouvernements, et des relations sociales. Elle n'a jamais cessé de pratiquer, par ses pasteurs et ses fidèles, la grande leçon donnée par le Christ : *Rendez à César ce qui appartient à César* ²⁶, et de revendiquer avec l'apôtre, tous les droits, comme d'accepter tous les devoirs qui s'attachent à la qualité de citoyens et de sujets. ²⁷

Toujours, elle a reconnu avec une loyauté parfaite, le régime régulièrement établi sous lequel elle devait vivre, prenant sa large part de tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité des nations. Ici même, en ce qui concerne notre peuple, la divine Providence, en ses des-

²⁶ LUC, XX, 25.

²⁷ ACT., XXII, 26.

seins mystérieux, qui devaient sauvegarder sa religion et sa nationalité, l'a fait passer de la domination de la France à celle de l'Angleterre. Dès le principe et sans ambages, à la suite du traité de cession, l'Eglise, par ses évêques, a déclaré que, désormais, c'était le devoir des Canadiens de transporter à la couronne britannique l'allégeance cordiale et sans réserve, que le roi de France avait, de leur part obtenue jusque-là. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, l'Episcopat canadien est resté fidèle à lui-même, et ne s'est jamais démenti. Dans sa manière d'exprimer la même doctrine, il peut y avoir eu des différences purement accidentelles, tenant à la variété des situations, la substance n'a pas changé. Même au prix de mécontentements passagers, et simplement parce que c'était son devoir, il a constamment, sans cesser jamais pour cela de défendre les droits inaliénables de la religion et des familles, montré pour les intérêts du gouvernement nouveau, un zèle, un dévouement, un loyalisme, dont toute notre histoire, depuis la conquête, confirme la vérité.

C'est ainsi notamment que, dans toutes les grandes guerres où l'empire britannique s'est trouvé engagé, les évêques estimant remplir un devoir de leur charge, et aussi parce qu'ils croyaient que les intérêts du Canada s'y trouvaient liés, exhortaient avec insistance leurs ouailles à la pénitence et à la prière, pour le succès de nos armées, et la victoire achevée, faisaient chanter dans les églises, le *Te Deum*, en actions de grâce. ²⁸

²⁸ Mgr Denault.

Nous sommes donc, nos très chers frères, en parfaite communauté de sentiments, d'action et de langage, avec nos vénérables prédécesseurs de l'Episcopat canadien, quand nous venons aujourd'hui vous demander d'adresser au ciel des prières ferventes, pour le succès définitif et complet de l'Angleterre et de ses alliés, dans la guerre épouvantable qui couvre la terre de tant d'horreurs inouïes.

Le clergé, ayant toujours en mémoire la parole de Pierre touchant la soumission que tous doivent pratiquer à l'égard des rois, comme de tous ceux qui détiennent le pouvoir civil ²⁹, s'est montré fidèle à suivre les directions épiscopales et n'a jamais cessé de mériter l'éloge que lui décernaient les évêques auprès du pape à ce sujet.

Le peuple canadien, formé par ces leçons et ces exemples, a donné dans notre histoire le beau spectacle d'une fidélité à toute épreuve que les circonstances firent plus d'une fois hautement méritoire. Telles sont les vraies traditions religieuses et nationales de notre pays. Elles ont trouvé de nos jours, comme dans le passé, l'expression exacte que suggérait la situation.

Par ailleurs, il nous paraît bien établi, et les esprits les plus graves le proclament à l'envi partout, que l'empire britannique, avec la France, la Belgique martyre,

²⁹ II PET., XII, 17.

et leurs alliés, combattent actuellement pour " la défense du droit et de la saine liberté des peuples. "° Dès lors, nos très chers frères, il faut reconnaître que le Canada, menacé lui-même par les possibilités d'une guerre faite dans des conditions jusqu'alors inconnues, a fait en même temps acte de sagesse et de loyalisme, en fournissant d'une manière aussi généreuse que spontanée, le concours en son pouvoir à la mère-patrie, l'Angleterre.

Les catholiques, et spécialement ceux de race française, ne sont pas restés en arrière, dans cette manifestation de véritable patriotisme. Pour établir, s'il y avait lieu, une comparaison avec les autres groupes, au point de vue de la libre et généreuse participation de tous, à la guerre européenne, il faudrait faire entrer dans les calculs mis en regard, plusieurs éléments dont on ne paraît pas suffisamment tenir compte.

Mais là n'est pas la question; il suffit de constater et de consigner authentiquement pour l'histoire que, avec l'encouragement et les bénédictions de leurs pasteurs, et fidèles à leur tradition constante, les catholiques du Canada, dans l'ensemble ont, dans ce conflit épouvantable, fait preuve de la loyauté parfaite, qui est la véritable expression du patriotisme sain, et béni par l'Eglise et par Dieu.

Des milliers et des milliers de nos jeunes gens, pour un grand nombre au prix de sacrifices douloureux et

* Card. Bégin.

particuliers, et dans beaucoup de cas, sans pouvoir donner à leur race le bénéfice de leur chevaleresque dévouement, sont allés là-bas, combattre et mourir pour la cause dont on leur avait fait voir la noblesse et l'urgence.

De plus, par tout le pays, la bravoure de nos soldats a trouvé un écho et on a su répondre par des oeuvres considérables et toujours actives de charité solidaire, et ce mouvement universel de coopération et de sympathie demande à être soutenu par les sentiments de la foi et de la piété.

Puisque nous sommes ainsi et coûte que coûte, engagés dans une guerre désastreuse, dont les causes ne sauraient être par nous discutées et jugées, mais dont les conséquences s'étendront nécessairement jusqu'à nos contrées, et que nos soldats canadiens se battent autour du drapeau britannique, et dans la pleine conscience du devoir d'honneur loyalement et librement accepté, il est juste, il est légitime que nos prières les accompagnent jusque sur les champs de batailles pour soutenir leur courage, et que ces prières montent jusqu'au ciel, pour demander pour nos armées la victoire.

Ceci dit, nos très chers frères, pour le soulagement de la conscience du citoyen, qu'il nous soit maintenant permis de nous élever plus haut, jusqu'au pape lui-même, pour nous joindre à lui dans sa prière ardente pour le retour de la paix dans le monde.

La guerre est toujours en elle-même un fléau. Si

elle est juste d'un côté, elle est nécessairement injuste de l'autre, et par conséquent un crime. Et qui jamais pourrait donner une idée, même éloignée et restreinte, des malheurs qui naissent de la guerre, pour les familles, pour les nations, pour l'Eglise elle-même. Aussi, on comprend que le pape, refusant d'entrer dans le conflit, et de prononcer la parole que des imprudents lui demandent, plane en son âme de Pontife Souverain au-dessus des champs ensanglantés, au-dessus des nations en guerre, au-dessus des trônes eux-mêmes, et comme les anges à Bethléem dans la nuit de Noël, fasse entendre ces paroles de douceur et de charité : *Paix aux hommes de bonne volonté.*

“ ... Désireux de faire parler plus haut encore que
“ le fracas des armes la voix de la foi, de l'espérance et
“ de la charité qui, seules, ont la force divine d'unir les
“ hommes en un seul coeur et une seule âme, — Sa Sain-
“ teté Benoît XV invite, Il exhorte le clergé et le peu-
“ ple, à des oeuvres de mortification, pour expier les
“ péchés qui provoquent les justes châtements de Dieu :
“ et Il a décidé, en même temps, que, dans tout le monde
“ catholique, d'humbles prières seront adressées à Dieu
“ pour obtenir, de sa miséricorde, la paix tant dési-
“ rée. ” ²¹

Prions donc, nos très chers frères, et, à la demande instante du pape, faisons prier les petits enfants, de-

²¹ Décret, 10 janvier 1915.

mandons au Seigneur qu'il prenne *pitié de tant de mères, angoissées pour le sort de leurs fils; pitié de tant de familles, orphelins de leur chef; pitié enfin de la malheureuse Europe, que menace une si vaste ruine.* Et qu'il rétablisse dans la stabilité de la justice, une paix durable dans laquelle, il sera lui-même reconnu comme le Roi des familles et des peuples.

• • •

Il est, nos très chers frères, un autre concours dû à Notre Très Saint-Père le pape, par notre piété filiale, celui de nos généreuses offrandes pour l'oeuvre connue sous le nom de Denier de Saint-Pierre.

Est-il besoin d'appuyer sur les motifs qui doivent inciter les fidèles à secourir leur Père commun, surtout dans les temps actuels, où les besoins se font plus grands, et où les ressources normales du Saint-Siège sont tarries en beaucoup d'endroits par les malheurs de la guerre. Chacun sait que le pape dans le gouvernement de l'Eglise universelle, requiert une organisation considérable, qui coûte très cher, et pour le bon fonctionnement de laquelle il n'a d'autre appoint que celui qui lui vient de la fidélité des catholiques.

On n'ignore pas davantage que des oeuvres multiples, intéressant le bien des âmes, s'imposent à l'attention continue du chef de l'Eglise, et qu'il doit nécessairement y pourvoir.

Personnellement, il lui faut peu de chose, encore est-il

nécessaire cependant, qu'il vive dans la dignité convenable au poste suprême qu'il occupe. C'est encore le devoir des fidèles de l'y maintenir.

Depuis le commencement de la guerre, alors que la solitude se faisait dans Rome, et l'isolement autour de la personne du Souverain-Pontife et que, par la force des choses, cessaient d'affluer avec les pèlerins, leurs aumônes habituelles, le pape se voyait et continue à se voir tous les jours dans l'obligation qui s'impose à son coeur paternel de verser des sommes toujours considérables, pour aider au soulagement des misères sans nom qui se creusent et augmentent chaque jour.

Mais dans l'Eglise de Jésus-Christ la charité est inépuisable. Partout on s'est mis à l'oeuvre. Les efforts ont été couronnés de succès. Dans tous les pays épargnés par la guerre, on a donné à l'oeuvre du Denier de Saint-Pierre un essor nouveau. Les catholiques ont tenu à honneur de maintenir Notre Saint-Père le pape en mesure de continuer ses libéralités. Vous ne voudrez pas, nos très chers frères, rester à l'écart d'un si beau mouvement et à l'appel qui vous sera fait, nous avons confiance que vous saurez répondre avec un coeur généreux.

Jamais aumône ne saurait être mieux motivée et plus agréable à Notre-Seigneur Jésus-Christ puisqu'elle est destinée à son Vicaire, pour l'aider à poursuivre l'oeuvre que Lui-même lui a confiée dans le gouvernement de son Eglise.

Voici, nos très chers frères, que nous allons dans quelques jours célébrer la grande fête de Noël. Par l'intercession de sa divine Mère, nous supplions Jésus-Enfant de répandre abondamment sur vous tous ses bénédictions, et d'exaucer pleinement les vœux que nous formons pour votre bonheur.

Sera, la présente lettre pastorale, lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres, où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné en notre palais épiscopal sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, le quinze décembre mil neuf cent seize.

† JOSEPH MEDARD,

Evêque de Valleyfield.

Par mandement de Monseigneur,

JEAN-DE-LA-CROIX DORAIS, prêtre,

Chancelier.

